

Avis de constitution

SOCIETE « MOUSSA DAKAR TRANSPORT »

Siège Abidjan commune de Yopougon quartier bel  
air en face de la station Total, lot 428 ilot 21, 21 BP 810  
Abidjan 21, Lot 428, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOUSSA DAKAR TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune de Yopougon quartier bel  
air en face de la station Total, lot 428 ilot 21, 21 BP 810  
Abidjan 21, Lot 428, Ilot 21

Dirigeant(s) M BAKAYOKO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06327 du 27/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38807/GTCA/RC/2025 du 27/06/2025

